



Ville de Théza

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
MAIRIE DE THEZA

Envoyé en préfecture le 28/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

ID : 066-216602086-20260924-712026-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°71/2026

Objet : CREATION EMPLOI PERMANENT – FILIERE ADMINISTRATIVE 15H – ADJOINT ADMINISTRATIF

Membres : 19

Présents : 17

Procurations : 2

Voix délibérative : 19

**Date de la
convocation :
20.09.2026**

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 24 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Ville de Théza régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du Conseil de la commune en séance publique, sous la présidence de Jean-Jacques THIBAUT, Maire.

Présents : Jean-Jacques THIBAUT ; Laurent TOIX ; Sophie SALA ; Magali ROUGÉ ; Julien NOBLECOURT ; Patrick MONIÉ ; Alexandra MARTELLOZZO ; Martine DEVILLERS ; Laurent DESAINRIQUER ; Sophia CHAKLY ; Philippe BRUNET ; Serge BENET ; Michel ASPARO ; Stéphanie CHARLES ; Xavier FERRER ; Patricia BAILLEUL ; Emeline FERNANDEZ.

Procurations : Thierry SOLDA (donne procuration à Laurent TOIX) ; Cécile GRIVOIS DONAT (donne procuration à Patricia BAILLEUL).

Secrétaire de séance : Patrick MONIÉ

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la Fonction Publique et notamment son article L 313-1, ;

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Considérant qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

Considérant que la délibération doit préciser le grade correspondant à l'emploi créé ;

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent d'adjoint administratif à temps non complet (15/35^{ème}) en raison du besoin identifié au sein du service administratif et ce afin d'assurer des missions de gestionnaire comptable.

Considérant que cet emploi à vocation à être pourvu par un fonctionnaire ou le cas échéant, par un agent contractuel dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire conformément aux conditions fixées à l'article L.3332-8-2° du code général de la fonction publique.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de créer, un emploi permanent de gestionnaire comptable relevant de la catégorie hiérarchique C et du grade d'adjoint administratif à temps non complet (15/35^{ème}) pouvant être rémunéré sur un indice allant du 1^{er} échelon, indice brut 367, indice majoré 366 au 11^{ème} échelon, indice brut 432, indice majoré 387.

**Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :**

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 2 (Emeline Fernandez et Serge Benet)

- Décide de créer un emploi permanent de gestionnaire comptable relevant de la catégorie hiérarchique C et du grade d'adjoint administratif à temps non complet (15/35^{ème}) pouvant être rémunéré sur un indice allant du 1^{er} échelon, indice brut 367, indice majoré 366 au 11^{ème} échelon, indice brut 432, indice majoré 387.
- D'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire pour une durée déterminée.
- Indique que la dépense correspondante est inscrite dans le budget primitif.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le **Le Maire**

ID : 066-216602086-20260924-712026-DE

Jean-Jacques THIBAUT



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour copie certifiée conforme à l'original

Au registre sont les signatures

GRADES	CATEGORIE	DUREE HEBDOMADAIRE	EFFECTIF BUDGETAIRE	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS
EMPLOI FONCTIONNEL					
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES		35H	1	1	0
SOUS TOTAL			1	1	0
TITULAIRES					
FILIERE ADMINISTRATIVE					
ATTACHÉ	A	35H	1	1	0
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	35H	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	31H	1	1	0
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	15H	1	0	1
SOUS TOTAL			4	2	2
FILIERE TECHNIQUE					
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	35H	1	1	0
TECHNICIEN	B	35H	1	1	0
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	35H	1	1	0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1 ^{ère} CLASSE	C	35H	3	1	2
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1 ^{ère} classe	C	30H	1	1	0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 ^{ème} CLASSE	C	35H	1	1	0
ADJOINT TECHNIQUE	C	35H	2	2	0
ADJOINT TECHNIQUE	C	32H	1	1	0
SOUS TOTAL			11	9	2
FILIERE SOCIALE					
ATSEM PRINCIPAL 1 ^{ère} classe	C	35H	1	1	0
SOUS TOTAL			1	1	0
FILIERE ANIMATION					
ADJOINT D'ANIMATION	C	35H	1	0	1
SOUS TOTAL			1	0	1
FILIERE CULTURELLE					
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	20H	1	1	0
SOUS TOTAL			1	1	0
TOTAL GENERAL TITULAIRES			18	13	5
CONTRACTUELS					
FILIERE ADMINISTRATIVE					
REDACTEUR	B	35H	1	1	0
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	26H30	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	23H	1	0	1
SOUS TOTAL			3	1	2
FILIERE TECHNIQUE					
ADJOINT TECHNIQUE	C	21H30	1	1	0
ADJOINT TECHNIQUE	C	20H	1	1	0
ADJOINT TECHNIQUE	C	10H	2	2	0
SOUS TOTAL			4	4	0
FILIERE ANIMATION					
ANIMATEUR	B	35H	2	1	1
ADJOINT D'ANIMATION SAISONNIER	C	35H	2	0	2
ADJOINT D'ANIMATION SAISONNIER	C	25H	1	0	1
ADJOINT D'ANIMATION SAISONNIER	C	25H	1	0	1
ADJOINT D'ANIMATION SAISONNIER	C	20H	1	0	1
ADJOINT D'ANIMATION	C	17H30	5	5	0
ADJOINT D'ANIMATION	C	10H	4	1	3
SOUS TOTAL			16	7	9
TOTAL GENERAL CONTRACTUELS			23	12	11
DROIT PRIVE					
CONTRATS PARCOURS EMPLOI COMPETENCES		20H	1	0	1
SERVICE CIVIQUE		24H	2	0	2
TOTAL GENERAL DROIT PRIVE			3	0	3
TOTAL GENERAL			44	25	19
TOTAL EMPLOI FONCTIONNEL			1	1	0